



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

*Séance du lundi 26 octobre 2009*  
**D - 20090581**

***Aujourd'hui Lundi 26 octobre Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

M. Pierre LOTHAIRE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Wanda LAURENT, Mme Marie-Claude NOEL,

***Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la  
définition et la refonte du système d'information financier du  
groupement de commande, Ville de Bordeaux - CCAS -  
Opéra. Signature du marché. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vous avez autorisé par la délibération D20090235 du Conseil Municipal du 27 avril 2009 la création d'un groupement d'achat constitué par la Ville de Bordeaux, le CCAS et l'Opéra de Bordeaux en vue de renouveler le Système d'Information Financier qui désormais doit répondre aux nouveaux enjeux de la fonction Finances et aux attentes induites par la démarche GLOB et la dématérialisation.

La Direction des Achats et Marchés a lancé sur la base d'un dossier coordonné par la direction de l'organisation et de l'informatique, un appel d'offres ouvert en vue de retenir un prestataire commun aux trois Collectivités pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage destinée à accompagner le groupement de commandes dans la définition et la refonte de leur Système d'Information Financier en vue d'acquiescer un progiciel de gestion financière.

Les prestations attendues couvrent l'analyse et l'évaluation de l'existant, l'expression des besoins et objectifs, la proposition de scénarii d'avancement et d'évolution, la rédaction des pièces techniques et administratives du futur cahier des charges. Une commande conditionnelle permettra aux trois collectivités de se faire accompagner dans la future consultation jusqu'au choix de la solution.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier l'offre de la société Ernst & Young pour un montant minimum de 80 000 € T.T.C. et maximum de 270 000 € T.T.C.

Le marché à bons de commande sera conclu pour quatre ans à compter de sa notification. Il pourra cependant être dénoncé à tout moment sous réserve d'un préavis de trois mois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (Administration Générale de la Collectivité), articles 2031-617

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTE**